



## **Commission des Finances et du Budget**

### **Procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016**

#### Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions jointes du 15 juillet 2016 (matin et après-midi)
2. 7007 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes
  - Désignation d'un rapporteur
  - Présentation du projet de loi
3. 7031 Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/881 du Conseil du 25 mai 2016 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et concernant les règles de déclaration pays par pays pour les groupes d'entreprises multinationales
  - Désignation d'un rapporteur
  - Présentation du projet de loi
4. 7050  
Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2017  
  
7051  
Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2016 - 2020
  - Désignation d'un rapporteur
5. Divers

\*

Présents : Mme Diane Aehm remplaçant M. Claude Wiseler, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Taina Bofferding remplaçant M. Franz Fayot, M. Gusty Graas remplaçant Mme Joëlle Elvinger, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Roy Reding, M. Gilles Roth  
M. David Wagner, député (observateur)

Mme Pascale Toussing, Ministère des Finances, Direction Fiscalité  
M. Guy Heintz, Directeur de l'Administration des Contributions directes (ACD)  
M. Luc Schmit, de l'Administration des Contributions directes (ACD)  
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, Mme Viviane Loschetter, M. Claude Wiseler

\*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

\*

**1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions jointes du 15 juillet 2016 (matin et après-midi)**

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

**2. 7007 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes**

Mme Joëlle Elvinger est nommée rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Le Directeur de l'ACD présente le contenu du projet de loi tel qu'il figure dans l'exposé des motifs et le commentaire des articles du document parlementaire n°7007. Il apporte les précisions suivantes :

- Une partie des modifications de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes ont pour but d'adapter cette loi à la mise en place du groupe de traitement A2 (lié à la carrière du bachelor) par le biais de la loi du 25 mars 2015 modifiant le statut général de la fonction publique.
- Le présent projet de loi permet également d'attribuer la fonction de préposé et d'autres fonctions (hors direction) à des personnes ayant suivi des études supérieures, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Sont cités pour exemple de services où cette flexibilité devient nécessaire, le bureau d'imposition sociétés 6 et le bureau de recettes Luxembourg. Cette modification est introduite par le biais de l'article 1<sup>er</sup>, point 3<sup>o</sup> et l'article 1<sup>er</sup>, point 5<sup>o</sup>, (2).

**3. 7031 Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/881 du Conseil du 25 mai 2016 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et concernant les règles de déclaration pays par pays pour les groupes d'entreprises multinationales**

M. Eugène Berger est nommé rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Le représentant de l'Administration des contributions directes présente le contenu du projet de loi tel qu'il figure dans l'exposé des motifs et le commentaire des articles du document parlementaire n°7031.

Pour rappel, la directive 2011/16/UE, DAC 1, établit les procédures en vue d'une meilleure coopération entre les administrations fiscales de l'UE, telles que les échanges d'informations sur demande, les échanges spontanés et les échanges automatiques. La directive 2014/107/UE, DAC 2, étend l'échange automatique d'informations entre les administrations fiscales de l'UE et introduit la norme reconnue au niveau mondial pour l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (Norme commune de déclaration ou Common reporting standard (CRS) en anglais). La directive 2015/2376, DAC 3, transposée par la loi du 23 juillet 2016, étend l'échange automatique d'informations aux décisions et accords préalables en matière de fiscalité. Elle est à considérer comme pendant à l'action 5 du plan d'action BEPS. La présente directive 2016/881, DAC 4, étend encore l'échange automatique et obligatoire en y ajoutant l'échange automatique de la déclaration pays par pays. Elle est à considérer comme pendant à l'action 13 (obligatoire) du plan d'action BEPS.

Au 30 juin 2016, 44 juridictions (dont le Luxembourg) ont signé l'accord multilatéral entre autorités compétentes portant sur l'échange des déclarations pays par pays élaboré par l'OCDE.

De l'échange de vues subséquent, il y lieu de retenir les éléments suivants :

- Les groupes d'entreprises multinationales qui ont un chiffre d'affaires au-dessus de 750 millions d'euros, réalisé au niveau mondial, sont soumis à l'obligation de déposition de la déclaration pays par pays. Il est rappelé que le respect de l'action 13 obligatoire du plan BEPS est soumis à un « monitoring » mis en place par l'OCDE et que son non-respect sera sanctionné.
- En cas de constat d'une anomalie en matière de « prix de transfert », l'administration effectue une analyse en profondeur se basant sur les lignes directrices très détaillées de l'OCDE pour vérifier si le principe du « prix de pleine concurrence » est respecté ou non.
- Tant que le Royaume-Uni fait partie de l'UE, il est tenu de transposer la directive 2016/881. Si cela n'était pas le cas, le Royaume-Uni est de toute manière tenu de mettre en œuvre l'action 13 du plan d'action BEPS, puisqu'elle fait partie des juridictions ayant signé l'accord multilatéral y relatif.
- En réponse à une question, le représentant de l'ACD signale qu'il semblerait qu'il existe une divergence d'interprétation de certaines règles entre l'OCDE et la Commission européenne (et non entre les Etats-Unis et les Etats membres de l'UE). Il appartiendra finalement à la Cour des Justice européenne de trancher en la matière.
- Les informations échangées entre administrations fiscales dans le cadre de la directive 2016/881 et de l'action 13 ne sont pas publiées. Une initiative en faveur d'une publication des « country by country reports » a été lancée au niveau européen, mais son aboutissement est encore incertain.

**4. 7050  
Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2017**

**7051  
Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2016 - 2020**

## - Désignation d'un rapporteur

M. Claude Haagen est nommé rapporteur des projets de loi sous rubrique.

### 5. Divers

Les dates de réunion suivantes sont communiquées aux membres de la Commission :

*Réunions liées au budget 2017 :*

#### **Mercredi, le 12 octobre 2016 à 9.30h (salle plénière):**

Dépôt du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2017 et du projet de loi de programmation financière (*docs. parl. n°7050 et n°7051*)

#### **Jeudi, le 13 octobre 2016 à 9.00h (salle 4&5):**

Echange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre des Finances, le Directeur de l'IGF et des représentants du Trésor + présentation du budget du département Finances

#### **Vendredi, le 14 octobre 2016 à 10.30h (salle 4&5):**

- de 10.30h à 11.30h: Echange de vues avec des représentants de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines
- à partir de 11.30h: Echange de vues avec des représentants de l'Administration des Douanes et des Accises

#### **Mardi, le 18 octobre 2016 à 9.00h (salle 4&5):**

Echange de vues avec des représentants de l'Administration des Contributions directes

#### **Vendredi, le 21 octobre 2016 – 11.00h**

Echange de vues avec les représentants de la CSSF

#### **Mardi, le 25 octobre 2016 à 9.00h (salle 4&5):**

Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques

#### **Lundi, le 7 novembre 2016 à 10.30h (salle 4&5):**

Echange de vues avec Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale et le Directeur de l'IGSS

#### **Jeudi, le 10 novembre 2016 à 14.30h (salle 4&5):**

Echange de vues avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur

#### **Vendredi, le 18 novembre 2016 à 14.00h (salle 4&5):**

Présentation de l'évaluation du Conseil national des finances publiques

#### **Mardi, le 22 novembre 2016 à 9.00h (salle 4&5):**

Présentation de l'avis de la Cour des comptes

*Autres réunions :*

#### **Vendredi, le 30 septembre 2016 – 9.00**

*Réunions sur l'évolution budgétaire (jointes avec COMEXBU) :*

**Vendredi, 14.30 heures : le 11 novembre 2016, 27 janvier 2017, 12 mai 2017 et 14 juillet 2017**

Luxembourg, le 30 septembre 2016

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Eugène Berger